Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260209-024_2026-DE

Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES PRESQU'ILE DE CROZON-AULNE MARITIME

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

OBJET :

Renouvellement de l'adhésion au Cluster Algues pour l'année 2026

Date de convocation :

27/01/2026

Membres en exercice :

35

Nombre de participants :

30

Nombre de votants :

34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 09 FEVRIER 2026

N°024/2026

Le 09 février deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni en séance ordinaire à son siège, sous la présidence de Monsieur Mickaël KERNEIS.

Membres présents :

M. BETRANCOURT Thierry, M. BLANCHARD Noël, M. CUSSET Yann, M. DEFLOU François-Xavier, M. DEVERRE Philippe, Mme DREUX Christiane, Mme GAOUYER Christelle, Mme GOBBE Dorothée, M. GOURVEZ Jean-Yves, M. GUENNEGUES Jean-Luc, M. GUILLON Laurent, Mme JAMBOU Laura, M. KERNEIS Mickaël, M. KERSPERN Jean Claude, M. LARS Roger, M. LASSAGNE Ludovic, Mme LASTENNET Christine, Mme LE GUIRRIEC MORVAN Martine, M. LE MEROUR Joseph, Mme LE MEROUR Muriel, M. LE MOIGNE Yves, M. LE PAPE Henri, M. LE ROUX Hervé, M. LEBRUN Luc, M. LEZENVEN Jean Michel, Mme MAUGEAIS Isabelle, M. MORVAN Henri, Mme PAILLOT POULIQUEN Mathilde, M. PASQUALINI Marc, M. PRIGENT Pascal

Membres absents avec pouvoir :

M. BERTHELOT Patrick ayant donné pouvoir à M. CUSSET, Mme LE MONZE Fanchon ayant donné pouvoir à M. DEFLOU, Mme PORCHER Monique ayant donné pouvoir à M. LE ROUX, Mme VIGOUROUX Gaëlle ayant donné pouvoir à M. GUILLON

Membre absent et excusé :

Mme CALVEZ Michèle

M. LASSAGNE est désigné secrétaire de séance.

Le Président laisse la parole à Pascal PRIGENT, Vice-Président en charge du développement économique et de l'emploi.

Le Cluster algues a été lancé en septembre 2018 par le Pôle métropolitain du Pays de Brest, le Technopôle Brest-Iroise et la CCIMBO Brest avec pour objectif d'accélérer la structuration et le développement économique de la filière algues. Le Cluster rassemble ainsi les forces vives de la filière (entreprises de transformation, production, enseignement supérieur et de la recherche, collectivités territoriales, structures d'accompagnement) à travers une démarche collective.

Après quelques années de fonctionnement, une réflexion a été engagée afin de faire évoluer la structure en élargissant son périmètre d'intervention à l'échelle de la Région Bretagne et en repensant son mode de gouvernance. Le Cluster Algues Bretagne a été créé le 06 avril 2023 en Assemblée Générale Constitutive avec comme objectif de faire de la Bretagne un territoire d'excellence, leader du développement économique de la filière algues.

13 EPCI bretons ont adhéré pour cette première année de fonctionnement et 6 EPCI, dont la CCPCAM, ont intégré le Conseil d'administration du Cluster Algues Bretagne.

Le Conseil de communauté est sollicité pour renouveler l'adhésion au Cluster Algues Bretagne au titre de l'année 2026. Pour la communauté de communes, dont le nombre d'emplois dans cette filière est inférieur à 40, la participation financière en cas de ré-adhésion serait de 1 000 €, montant identique à 2025.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260209-024_2026-DE

Sur avis favorable du bureau communautaire réuni le 13 janvier 2026,

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'adhésion au cluster algues Bretagne au titre de l'année 2026,
- Décide d'inscrire au budget « Administration générale » les crédits nécessaires,
- Autorise le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Affiché le : 11/02/2026

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Mickaël KERNEIS

Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime

Le Secrétaire,

Ludovic LASSAGNE